



S C É R É N

**SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE**

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Campagne 2009

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
«SERVICES (Accueil - Assistance - Conseil)»

SESSION 2009

CORRIGÉ

E1 : Épreuve scientifique et technique

**Sous-épreuve B1 : Cadre économique et juridique de
l'activité professionnelle**

Durée : 1 heure

Coefficient : 1

CRDP de MONTPELLIER

RÉSERVÉ AU SERVICE

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL «SERVICES»		
Session : 2009	Coefficient : 1	Durée : 1 h
Épreuve E1 B1	CORRIGÉ	Page 1 sur 2

ÉCONOMIE (10 points)

1. Définissez les notions suivantes :

- **Consommation** : opération économique consistant dans l'utilisation de biens et de services qui seront détruits par l'usage.
- **Épargne** : part du revenu non consommé immédiatement.

2. Décrivez l'évolution du taux d'épargne des ménages depuis 1960.

Le taux d'épargne a augmenté de 1960 à 1980 puis a fortement baissé dans les années 90. Depuis l'année 2000, le taux d'épargne est élevé et relativement stable. Il atteint 15,8 % du revenu des ménages en 2007.

3. Citez au moins deux formes d'épargne.

- La thésaurisation,
- les placements financiers,
- les placements immobiliers,

4. Relevez, dans la conjoncture actuelle, les deux comportements possibles des ménages en matière d'épargne et commentez-les.

Les ménages ont deux possibilités :

- Augmenter leur taux d'épargne à titre de précaution : l'inquiétude face à la conjoncture économique gagne les ménages et pour se prémunir, ils épargnent davantage.
- Diminuer leur taux d'épargne afin de conserver leur pouvoir d'achat. Malgré la conjoncture, certains ménages choisissent de maintenir leur niveau de vie et soutiennent leur consommation en puisant dans leurs réserves.

5. Montrez les conséquences de l'augmentation du taux d'épargne des ménages sur l'économie française.

Si le taux d'épargne augmente, la consommation diminue donc la production baisse. Les entreprises investissent moins et peuvent licencier. Le pouvoir d'achat diminue, donc la croissance baisse.

DROIT (10 points)

1. Définissez les termes suivants :

- **contrat de travail** : accord par lequel une personne, le salarié, s'engage à mettre son activité pour le compte et sous la direction d'une autre, l'employeur, moyennant une rémunération.
- **convention collective** : accord collectif de travail conclu entre un employeur ou un groupement d'employeurs et une ou plusieurs organisations syndicales de salariés représentatives en vue de déterminer l'ensemble des droits et obligations des salariés quant aux conditions de leur emploi et de leurs garanties sociales.

2. Relevez le motif du recours à un CDD par l'entreprise Martin Assurance. Citez deux autres motifs de recours autorisés pour ce type de contrat.

L'entreprise Martin Assurance a eu recours à ce contrat pour le remplacement d'un congé maternité. (Exiger l'idée de remplacement)

Deux autres motifs de recours : accroissement temporaire d'activité, emplois saisonniers.

3. Précisez à quel autre type de contrat de travail l'entreprise aurait pu avoir recours dans cette situation.

L'entreprise aurait pu avoir recours au contrat de travail temporaire.

4. Indiquez les indemnités auxquelles pourra prétendre Madame COUPRISOL au terme de ce contrat.

- Indemnités de congés payés.
- Indemnités de fin de contrat.

5. Précisez l'intérêt d'une convention collective pour les salariés.

La convention collective présente des dispositions plus favorables pour les salariés que le code du travail.



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL «SERVICES»		
Session : 2009	Coefficient : 1	Durée : 1 h
Épreuve E1 B1	CORRIGÉ	Page 2 sur 2